

Comprendre les assurances: l'assurance de protection juridique

Quelles sont les lacunes d'assurance couvertes par l'assurance de protection juridique pour les médecins et le personnel médical spécialisé? Quels risques sont couverts? Quelles sont les sommes de couverture? MEDISERVICE VSAO-ASMAC répond à ces questions avec le modèle des phases de vie.

Christoph Bohn, collaborateur indépendant MEDISERVICE VSAO-ASMAC

Même si c'est un sujet auquel on ne préfère pas penser, il est vrai que de simples divergences de vue peuvent se terminer en affrontement ou même finir devant les tribunaux. En plus d'être désagréable, cela est souvent associé à des coûts importants.

Dans ce cas, une assurance de protection juridique peut être d'une valeur inestimable. Elle n'est pas obligatoire, mais vivement recommandée. En effet, les risques juridiques dans le domaine de la santé ne sont pas comparables à ceux d'autres branches et professions. MEDISERVICE connaît très bien les besoins dans le secteur de la santé et a donc conclu un partenariat avec l'assurance de protection juridique AXA-ARAG, leader en la matière, pour rester à l'abri de tout souci.

Un cas peut survenir dans le domaine professionnel, privé ou de la circulation. En tant que médecin, il ne faut en aucun cas se laisser gagner par un sentiment de fausse sécurité. Car même si les médecins sont protégés dans le cadre de leur activité professionnelle par l'assurance responsabilité civile privée ou professionnelle, il existe des lacunes d'assurance dans le domaine pénal ainsi que dans d'autres domaines.

L'assurance de protection juridique: solutions personnalisées et adaptées

Le sujet de la protection juridique est très complexe. Une discussion, analyse et mise en œuvre individuelle suivant les besoins et désirs personnels est donc vivement recommandée. Il s'agit, d'une manière générale, de bénéficier, grâce à l'assurance de protection juridique, du meilleur conseil possible et des moyens nécessaires pour sauvegarder ses droits. Des juristes spécialisés examinent la si-

tuation, analysent les chances d'un procès et traitent des cas juridiques, ou soutiennent les clients pour le choix d'un avocat spécialisé.

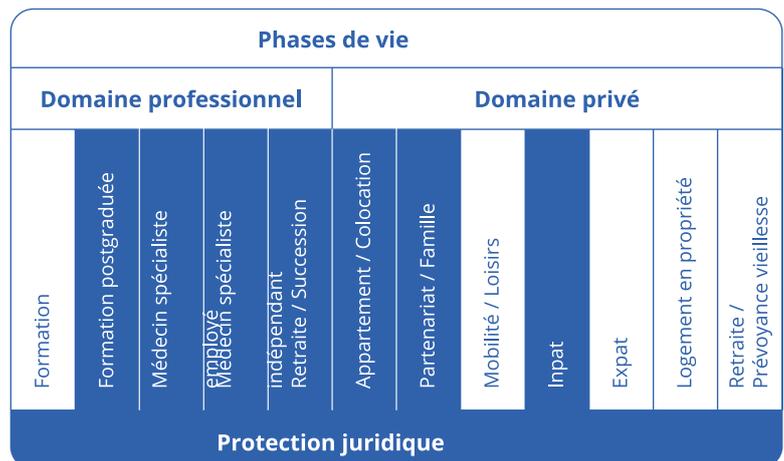
Un soutien concret

L'assurance assume également les frais résultant d'expertises, de frais de justice ou d'avocats, et se charge de recouvrer les indemnités allouées et de verser les cautions pénales pour éviter la détention provisoire. L'assurance de protection juridique soutient les médecins pour les litiges résultant de travaux de rénovation du cabinet, en cas de divergences de vue avec les patients, d'atteinte à la réputation par des déclarations diffamatoires sur Internet ou de non-renouvellement d'autorisations de pratiquer la profession. Cette énumération non exhaustive montre la multitude de prestations de l'assurance de protection juridique. Pour mieux illustrer cet éventail, vous trouverez ci-après quelques exemples concrets mis à dispo-

sition par AXA-ARAG, le partenaire d'assurance de MEDISERVICE:

Quelle est la bonne assurance de protection juridique?

Qu'il s'agisse d'un cabinet de groupe dans un immeuble locatif ou d'une entreprise familiale dans sa propre maison, de plus en plus de médecins s'organisent dans des modèles commerciaux novateurs et flexibles. Sur la base de son expérience de longue date dans le domaine de la protection juridique pour les médecins, AXA-ARAG propose des paquets attrayants pour les différents fournisseurs de prestations médicales, formes d'exploitation, structures de collaborateurs et locaux – par exemple pour les cabinets de groupe, les médecins indépendants, les employés dans un hôpital ou les particuliers. Les sommes de couverture sont rassurantes: pour chaque cas assuré, AXA-ARAG prend en charge les frais jusqu'à



concurrence de CHF 500 000.–, avec l'extension de couverture protection juridique plus jusqu'à CHF 1 000 000.–. En cas d'examens de l'économicité et litiges tarifaires (TARMED) jusqu'à CHF 250 000.–.

Primes avantageuses pour les membres de MEDISERVICE ASMAC

MEDISERVICE se tient à disposition de ses membres pour répondre à leurs questions liées à l'assurance de protection juridique. En effet, dans ce domaine aussi, il est important de disposer d'une solution d'assurance bien adaptée. En tant qu'organisation de prestations de service de l'ASMAC, MEDISERVICE connaît parfaitement les profils de risque des médecins. Le modèle des phases de vie spécialement développé (www.mediservice-vsao.ch/fr) montre quelles personnes doivent se pencher de plus près sur le thème de l'assurance de protection juridique et d'autres sujets d'assurance. Il s'agit d'éviter des surprises qui peuvent coûter cher. ■

L'assurance de protection juridique en un clin d'œil:

- Protection juridique complète dans le domaine professionnel, privé et en matière de circulation
- Les litiges en cas de négligence grave sont couverts sans restriction, recours uniquement en cas d'ivresse ou de consommation de drogues
- **Prestations:** examen de la situation juridique, conseil et représentation dans les domaines assurés, évaluation des chances d'un procès, traitement par des spécialistes, conseil en cas de recours à un avocat indépendant, encaissement des indemnités allouées, portail juridique en ligne
- **Prise en charge des frais:** expertises, frais de justice et frais de procédure, honoraires d'un avocat tiers (sur accord préalable), dépens alloués à la partie adverse, cautions pénales pour éviter la détention provisoire (à titre d'avance), coûts pour une médiation, frais de traduction, frais de voyage pour procès à l'étranger
- Vivement recommandé à toutes les personnes, solutions flexibles pour chaque concept de cabinet
- Sommes de couverture jusqu'à CHF 1 000 000.–
- Primes avantageuses pour les membres de MEDISERVICE ASMAC, rapport prix/prestations particulièrement avantageux

A ne pas manquer: dans le prochain numéro du Journal ASMAC de juin 2016 (n° 3/16), nous aborderons plus en détail l'assurance véhicules à moteur.

Attention: les membres de MEDISERVICE ASMAC profitent de primes avantageuses auprès du partenaire de protection juridique AXA-ARAG!

Exemple pratique	Prestation de l'assurance de protection juridique AXA-ARAG
«Le propriétaire des locaux de notre cabinet voulait rénover la totalité du bâtiment et a annoncé une augmentation de loyer importante. Pour la durée des travaux de transformation, nous avons dû trouver des locaux de remplacement.»	«AXA-ARAG a formulé un recours contre l'augmentation de loyer massive et représenté le client lors de l'audience de conciliation. En outre, elle a rendu le propriétaire attentif à la possibilité de proposer des locaux de remplacement. Une solution a ainsi pu être trouvée.»
«Un nouvel appareil de laboratoire présentait des défauts. Le fournisseur l'a contesté et nous a reproché une utilisation non appropriée.»	«Dans une lettre, AXA-ARAG a présenté la situation juridique au fournisseur et l'a rendu attentif à son obligation de livrer un appareil exempt de défauts. Nous avons ensuite reçu un nouvel appareil de laboratoire.»
«Santésuisse m'a menacé d'effectuer une analyse de l'application du tarif.»	«AXA-ARAG a mandaté un avocat spécialisé dans ce domaine pour défendre les intérêts du médecin.»
«Un monteur en chauffage a endommagé un appareil de radiographie pendant des travaux de réparation. Il a prétendu que l'appareil était déjà endommagé et ne voulait pas assumer les frais de réparation.»	«Un monteur en chauffage a endommagé un appareil de radiographie pendant des travaux de réparation. Il a prétendu que l'appareil était déjà endommagé et ne voulait pas assumer les frais de réparation.»
«J'ai constaté avec effroi qu'un inconnu a utilisé abusivement mon profil d'utilisateur sur Twitter et m'a mis en difficulté avec une contribution diffamatoire.»	«AXA-ARAG a mandaté un fournisseur d'accès pour supprimer l'inscription, respectivement le faux profil d'utilisateur.»
«Sur la facture pour un petit service à la voiture, d'autres réparations non convenues ont été facturées. Le garage a refusé de corriger la facture.»	«J'ai contacté AXA-ARAG. Celle-ci a rappelé au propriétaire du garage que seuls les travaux mandatés devaient être payés. Le garage s'est ensuite montré conciliant et a renoncé à une partie du montant de la facture.»
«Ce n'est qu'après avoir payé mon décompte de carte de crédit que j'ai constaté que deux billets d'avion y avaient été facturés, billets que je n'avais jamais achetés.»	«AXA-ARAG a pris contact avec l'entreprise de cartes de crédit et a demandé que le montant soit à nouveau crédité sur mon compte.»